

Des TPE publiés en ligne

pour ou contre ?

Hélène Ormières

PROFESSEUR CHARGÉ DE DOSSIERS À LA SDTICE
CO-MODÉRATRICE DE LA LISTE TPE-TICE

Merci à Martine Pernodet (Créteil), François Cordellier (Nantes),
Jean-Michel Plais (Versailles), pour leur contribution à cette
réflexion.

*Pourquoi n'y a-t-il pas de site officiel
publiant les productions réalisées dans le
cadre des travaux personnels encadrés ?*

Comment ne pas être tenté de publier sur Internet la production issue des TPE ? Pour les élèves, c'est le moyen de faire connaître à un public élargi le travail accompli, c'est l'assurance d'une certaine pérennité de ce travail, c'est la preuve qu'ils ont acquis un savoir-faire en matière d'écriture interactive. Pour les enseignants, c'est le moyen d'archiver de manière sûre les travaux de plusieurs années, de voir l'évolution des problématiques en liaison avec les renouvellements des thèmes...

Les enseignants qui se trouvent, par choix ou non, chargés d'encadrer les TPE et qui débudent dans le dispositif cherchent à trouver des exemples de ce qui a été fait ; et pourtant...

Peu de TPE en ligne sur les sites institutionnels

Il faut rappeler tout d'abord que la production finale ne constitue qu'une partie seulement du

TPE et que les supports de production sont très variés. Un TPE n'aboutit pas inévitablement à un dossier numérisé et mis en ligne ou à un site internet ; n'oublions pas que sketches, expériences, maquettes, expositions, vidéos... peuvent tout aussi bien constituer les supports d'expression des TPE. Tous ne se prêtent pas à une mise en ligne.

Un TPE, c'est avant tout une démarche, qui s'inscrit dans une certaine durée, et dans laquelle les élèves ont le droit à l'erreur ; c'est un travail d'équipe, et l'occasion pour les élèves d'acquiescer de l'autonomie dans le travail, de montrer des compétences en recherche documentaire, en organisation des informations, des capacités d'initiative et des goûts – toutes qualités qui ne trouvent pas forcément l'occasion de se manifester dans le cadre des cours disciplinaires.

C'est cela qui donne lieu à la partie de la note finale la plus importante.

Les TPE, par ailleurs, s'inscrivent dans un environnement précis. Les élèves et les enseignants sont invités à tenir compte à la fois des moyens dont ils disposent et de l'actualité locale. Une même problématique peut être traitée de plusieurs façons selon les ressources disponibles, les personnes rencontrées et le contexte local. Des productions mises en ligne, sans que soient décrits le contexte et la démarche suivie, ne rendent pas véritablement compte de la qualité d'un travail et risquent de tromper le lecteur, qu'il soit enseignant ou élève.

Risques et dérives

Pour le moment, la plupart des TPE mis en ligne montrent des dérives dangereuses. En particulier, ils se présentent sous la forme d'exposés scientifiques plus ou moins sommatifs, sans problématique assez précise et souvent sur des sujets « démesurés ».

Ou alors, les TPE publiés constituent une sorte de « gratin » émergent de TPE tout aussi respectables mais moins spectaculaires. Il y a



Un site publié par des élèves propose une base de données de TPE tout faits : « On n'empêchera évidemment pas la mise en ligne des TPE sur des sites personnels ou gérés par des élèves, mais la crédibilité de ces sites est facile à mettre en cause. »

« Pour le moment la plupart des TPE mis en ligne montrent des dérives dangereuses. »

là une incitation à la surenchère qui sera préjudiciable d'abord aux élèves qui font correctement leur travail au niveau d'une première et d'une terminale, ensuite aux TPE eux-mêmes car l'existence de ces pratiques discrédite les efforts des équipes honnêtes. Le rôle formateur de l'échec n'est bien entendu pratiquement jamais évoqué.

On n'empêchera évidemment pas la mise en ligne des TPE sur des sites personnels ou gérés par des élèves, mais la crédibilité de ces sites est facile à mettre en cause. Cela ne sera pas le cas lorsque des TPE auront été publiés sur des sites académiques. On risque très rapidement d'avoir des demandes de justification des notes venant des parents d'élèves qui auront trouvé des TPE tout faits sur des sites labellisés Éducation nationale.

Le cadre d'une improbable publication

Pour répondre aux tentations légitimes de publication, il faudrait véritablement construire des bases de données contenant les problématiques tirées des différents thèmes proposés, les fiches de synthèse des élèves portant l'évolution de leur démarche, les expériences, interviews, enquêtes, visites réalisées, les réussites et les échecs, les solutions envisagées et les résultats, le bilan personnel avec ouverture, surtout si cela fait apparaître les impasses, et les perspectives futures.

Cela réalisé, ne risque-t-on pas, malgré tout, de rendre de plus en plus difficile la recherche de sujets, et de limiter les possibilités de construire plusieurs TPE sur une même problématique ? ●